

Monsieur

199

Sur ce qu'il vous a plu m'écrire de la promesse
que ie vous auroy faicte de la repartition de l'argent
que par ordre de Messieurs Les Estats, j'ay mis
entre mains, estant ici: Je vous supplie
d'en recoler v^{re} memoire, ou souvenir; Mais que
la memoire qu'en est aultre, sinon que ie vous ay
dict seulement que leurs seignies ne l'avoient
sceu faire, en vous communiquant par lecture la
resolution qu'ils en avoient prise, & que ie
leur rapporterois la memoire qu'il vous pleut
me monstrer, & envoyer, contenant la forme
& somme, dont s'estoient servis Messieurs Les
Estats de Guiches: ce que i'ay fait, comme le
peuvent se moigner (si il leur plait) Mess^{rs}
de Renswoude, & de Mederhorst, & comme
ils tascherent aussi de procurer dans leurs
membres, & du tiers de ceste Province, qu'il
leur pleut prendre reflexion sur Lad^e
v^{re} memoire: Dont i'ay parle depuis aussi
à mess^{rs} Seign^{rs} & Maistres en particulier,
& donne à iceux lecture de ce que led^e Seign^r
de Renswoude m'en a escrit en ces termes.
De voo ghes yeghenes ayt gaderde gheynlijcken, die
Belgionse de vrie Secretarise, ayt gader: soo dat
woot sakeel davey naderet vrede moet vorderen
ge deet: Welckelant gheft yeghenes 3000. ghes
& dave nas, nog 500. ghes aende goeffint: Diep
die belsent vrees: Depuis ce temps la Monsieur
aussi bien qu'alors, ne s'estant trouvee occasion
propre pour diriger cette petite affaire come
il faut, ou en tirer quelque plus honneste
resolution, il m'a fallu estre quoy, sans
vous en dire mot iusques à ce qu'il seroit temps.

Apris que demain mesd^s Seig^{rs} Les Etats se
doivent assembler, je verray ce que ultérieu-
rement il leur plaira en résoudre; dont je
vous donneray advis par le Battelier ordinaire
qui partira d'ici vers La Haye samedi prochain:
vous assurant qu'il ne manquera jamais à
mes desirs, & devoirs que vous n'en recevez
le respect, & contentement qu'on vous doit
& à les autres Messieurs de la Court: Au p^s
venant je vous supplie de considerer nostre
commun proverbe qui diet, *voel hooft, wel
sinne*, & que l'on trouve souvent par experience
aux Colleges semblables outous se tiennent
en qualite' egale: vous suppliant de ne vous
soucier de celuy qui n'a plus grand desir,
& obligation, que de vous faire veoir qu'en
effect je demeureray toute matie

Honneur

Monsieur vous auez
apprins le massacre
commis par un diable
dans la personne du
jeune Seig^r de Brakel
samedi au soir dans
le Bois de la maison
de Strickembourg, ou
l'on l'a trouvé estranglé

Vostre tres humble serviteur

Autrecht le 23^e de
Juing 1647. sr. vet.

Handwritten text on the right edge of the page, partially cut off.

W. H. van der Meulen

Mr. van der Meulen,
Secretaris der Republiek,
den Haag.
Uw brief is mij
gekomen.

